

Image not found or type unknown



Litige culture et formation

Par **vikentia**, le **16/05/2014** à **15:23**

Bonjour, rnje suis dans le même cas que certain ici c'est à dire litige avec culture et formation. Du à des soucis financiers j'ai arrêté de leur payer chaque mois suite à un contrat de formation de secrétaire médicale. J'ai qu'en même payé plus de la moitié de ma dette mais il me reste cependant 479 euros à payer. Je ne leur ai pas envoyé de lettre recommandé mais expliqué ma situation à un certain joseph au début qui me harcelait. Aujourd'hui mon conjoint m'annonce que j'ai reçu une injonction de payer de FINREC. Que dois-je faire? porter plainte? ou m'opposer à cette injonction?rnMerci de votre aide.